

0420046X  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 9  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/09/2020

Réuni le : 29/09/2020

Sous la présidence de : Christian Laurensen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 16**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Crédits d'Etat et prélèvement sur fonds disponible

Réajustement BOP 230 :

Réajustement des reliquats au 31-12-20 de -1 170 € sur le fonds social cantine.

Prélèvement de 40 000 € sur les fonds disponibles :

Fonctionnement : 38 000 €

- ALO : 13 000 €

- SRH : 25 000 €

Investissement : 2 000 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

